REDACTION
49 Avenue Howard,
Edmonton
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boîte postale 98. Tél. 1675
Edmonton

Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

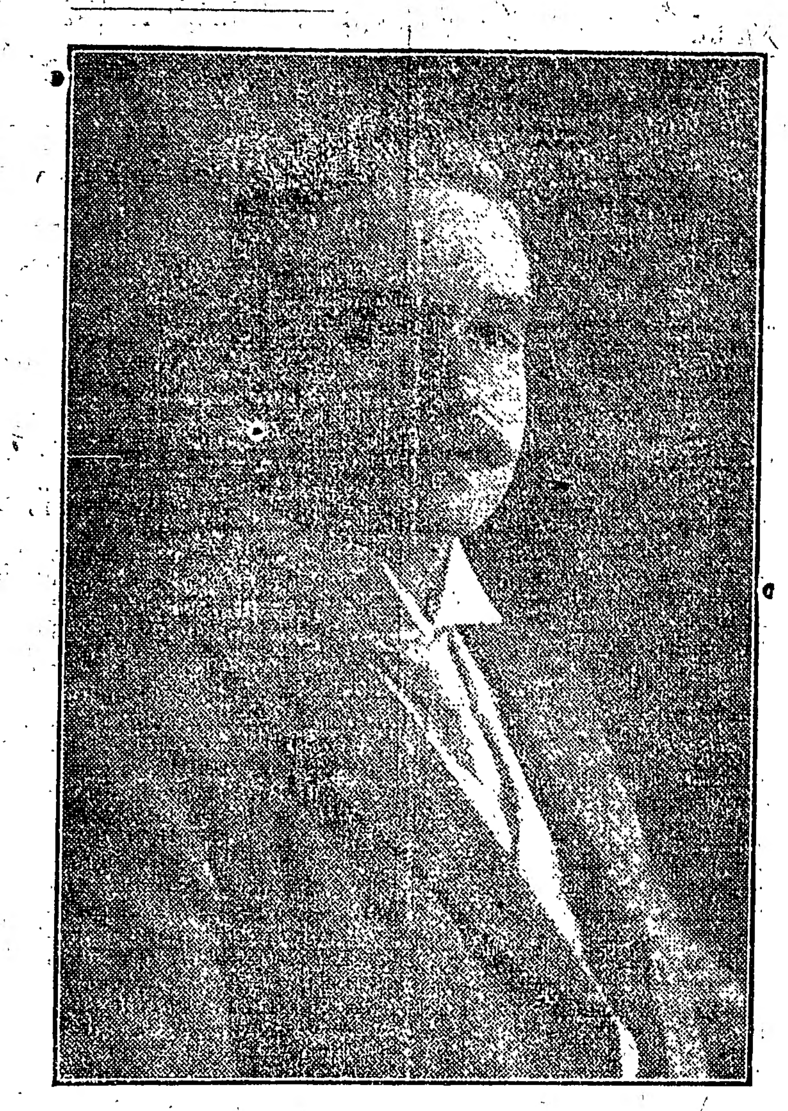
NUMERO 7. EDMONTON, JEUDI, 21 NOVEMBRE 1912. FONDE EN 1905.

Les Elections Municipales

PROGRAMME DE M. W. J. MAGRATH, CANDIDAT A LA MAIRIE

Trois semaines à peine nous séparent des élections municipales d'Edmonton; la communication, aujourd'hui, à la presse, du programme de M. W. J. Magrath, candidat à la mairie, marque l'ouverture officielle de la campagne électorale.

Dans le cours de son programme, M. Magrath insiste tout particulièrement sur la question du gaz et du droit de vote municipal. En ce qui concerne la question du gaz il offre une solution entièrement nouvelle en proposant que la ville offre une prime importante aux compagnies ou aux personnes désireuses d'entreprendre à leurs frais des fouilles pour rechercher du gaz naturel dans un rayon de 50 milles de la capitale; la ou les primes étant, naturellement, versées qu'au cas de découverte sérieuse. En ce qui concerne la publicité à donner aux affaires municipales, M. Magrath déclare, sans réticence, que l'on ne saurait donner une trop large place à cette publicité.



"Je m'engage personnellement à donner à la population d'Edmonton, si je suis élu maire, une administration honnête et progressive, telle en un mot qu'elle la désire, et je m'engage de plus à obtenir pleine satisfaction pour chaque dollar qui sera dépensé au nom de la municipalité de la ville.

"Je suis hautement en faveur d'un plan systématique d'amélioration civique et d'extension des services publics de façon à répondre aux besoins d'Edmonton durant les quelques années prochaines. Je crois que le meilleur moyen d'agrandir le réseau des tramways, de façon à obtenir un service commode et économique, est de relier, en anneau, les tronçons de lignes existants, suivant les besoins de la population.

"Je suis convaincu qu'il est nécessaire de placer à la tête de tous les départements publics des hommes compétents et ayant une longue expérience, et je crois qu'il serait nécessaire d'avoir des conférences fréquentes entre les ouvriers afin d'établir entre tous une solidarité avantageuse pour tous.

"Je désire que l'on élimine les questions de coterie et les divisions toutes les fois qu'il s'agira des intérêts de la ville, notamment en ce qui concerne les services publics; les rapports de la population avec lesdits services devant être purement des rapports d'affaires.

"Je crois que la prospérité, le développement et les progrès de la ville résident surtout dans la question de la bonne administration des services d'utilité publique, et à cause de cela je suis partisan de leur amélioration constante et de leur extension incessante de façon à donner satisfaction à la population.

"Nos besoins industriels devraient recevoir la plus large considération. Edmonton a tout ce qui lui faut pour offrir le succès à des entreprises industrielles importantes, car cette ville offre le maximum des facilités d'expédition au minimum du coût. Nos ressources naturelles sont immenses et Edmonton doit être à la fois un point de convergence et de rayonnement.

"On a beaucoup parlé de la question du gaz au cours des campagnes électorales précédentes, et cependant il ne semble pas que nous soyions arrivés à une solution pratique. La ville, naturellement, ne peut même pas considérer la question d'accorder une franchise à une compagnie; Calgary a déjà fait la dure expérience de dépendre entièrement d'une compagnie privée pour la fourniture du gaz. Quoi qu'il en soit nous devons avoir du gaz à tout prix et cela sans délai. Je ne crois cependant pas que la ville puisse s'engager elle-même à faire les dépenses considérables qui seraient nécessaires pour effectuer des fouilles destinées à rechercher du gaz naturel. Il me paraît que l'on pourrait offrir une somme déterminée, $50,000 par exemple, pour toute personne ou compagnie ayant découvert du gaz naturel en quantité suffisante dans un rayon de 50 milles de la capitale, et qui serait décidée à faire bénéficier la ville de sa découverte.

"Je suis un partisan convaincu d'encourager les étrangers à venir s'établir à Edmonton. Si nous voulons développer la capitale d'Alberta et le vaste territoire qui lui est tributaire, nous devons accorder notre attention aux capitalistes. Le placement des capitaux étrangers est le plus sûr garant du développement et de la prospérité d'une ville.

"Mon plan est de conduire toutes les affaires municipales d'une façon digne et pratique, pour attirer sur nos avantages l'attention favorable de ceux qui sont à la recherche d'un champ profitable pour le placement de leurs capitaux et des industriels petits et grands qui désirent convertir en articles prêts à l'écoulement sur place ou à l'expédition nos abondantes matières premières.

"Je n'ai aucune espèce de relations avec des compagnies étrangères et je suis, par conséquent, en position d'agir librement, au mieux des intérêts de la ville. Je désire que l'on insiste auprès des compagnies de chemins de fer de façon à obtenir un service satisfaisant et des prix de transport raisonnables, mais sans cependant s'immiscer dans les questions de législation.

"Une étude soigneuse de nos besoins municipaux m'a amené à la conclusion que ceux-ci doivent recevoir une attention immédiate si l'on ne veut pas que les progrès d'Edmonton soient entravés. Ces besoins sont les suivants:

"Service de tramways répondant aux besoins de la population dans tous les quartiers d'Edmonton.

"Bitumage des rues et aménagement des boulevards.

"Amélioration du service téléphonique suivant les besoins de la population.

"Développement de la force motrice pour les manufactures.

"Sysytème d'égouts (amélioration et extension) de façon à répondre aux besoins d'une population sans cesse croissante.

"Approvisionnement d'eau pure, non seulement pour un an, mais pour de longues années à venir.

"Réserve importante de matériaux pour les constructions et améliorations municipales, de telle sorte que le stravaux soient poussés sans interruption pendant toute la saison.

"Meilleur système d'éclairage, non seulement dans le quartier des affaires, mais encore dans toutes les autres parties de la ville.

"Je suis également en faveur de la construction d'une salle de réunions publiques, d'un marché moderne et de l'amélioration et de l'embellissemnt de nos parcs.

"Je m'efforcerais de faire de nos corps de policiers et de pompiers des meilleurs de tout le Canada.

"Je suis en faveur de la création d'un sanatorium public de façon à faciliter au service d'hygiène la lutte contre les maladies en en faisant disparaître les causes les plus communes. Je suis en faveur d'accorder aux hôpitaux les secours nécessaires pour leur agrandissement et leur bonne administration.

"Je suis en faveur de l'établissement de nouvelles lois lorsqu'il sera constaté que les arrêtés ou règlements existants sont insuffisants.

"Je suis en faveur de l'embellissement de la ville, c'est-à-dire de faire d'Edmonton une cité salubre, propre et active, une cité qui plaise au citoyen aussi bien qu'au visiteur, une cité dont la province d'Alberta et le Canada puisse être légitimement fiers de son esprit d'entreprise et d'initiative. Les affaires municipales à Edmonton ont des conséquences importantes; la municipalité peut être comparée à une compagnie considérable. A la tête de tous les services publics il nous faut des hommes compétents et dévoués.

"Le développemnt et la prospérité d'Edmonton intéressent particulièrement le bonheur et la prospérité individuels de tout homme, femme ou enfant demeurant dans les limites de notre ville. En demandant aux électeurs d'Edmonton leur vote, je désire obtenir leur appui pour une administration municipale qui fasse de bon et utile travail."

L'OUVERTURE DE LA SESSION FEDERALE A LIEU AUJOURD'HUI

La session du parlement fédéral, qui commence aujourd'hui à Ottawa, s'annonce comme l'une des plus importantes depuis le début de la Confédération.

Le programme naval de l'hon. R. L. Borden est attendu avec un vif intérêt. — Une déclaration du gouvernement à propos de la démission de M. Monk.

Ottawa, 19 — Une grand activité règne depuis le début de la semaine au Palais fédéral; on fait les derniers préparatifs en vue de l'ouverture de la session parlementaire dont la date a été fixée à jeudi.

L'orateur Sproule a pris possession de ses appartements aujourd'hui; toutes les housses ont disparu dans la salle des séances, et les sièges parlementaires attendent leurs occupants.

Le programme naval du gouvernement Borden est attendu avec une vive impatience; l'intérêt soulevé dans le pays à ce sujet s'accroît de jour en jour. De toutes les provinces de la Confédération arrivent des demandes de renseignements quant au jour probable du discours de M. Borden. On prévoit qu'à l'occasion de ce discours il y aura des demandes d'admission pour plusieurs milliers de places dans la salle des séances.

On déclare dans les cercles bien informés que dès la fin du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, l'hon. M. Borden fera une déclaration officielle, devant la Chambre, des motifs qui ont déterminé la démission de l'hon. M. Monk; le premier ministre donnera également les raisons pour lesquelles son choix s'est porté sur l'hon. M. Coderre comme successeur de M. Monk. Cette déclaration offrira paraît-il un intérêt peu ordinaire.

OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE EN SASKATCHEWAN

Le premier-ministre Scott, parfaitement rétabli, reprend son siège à la Chambre. — Hommage à M. Haultain.

Régina, 16 — L'ouverture de la première session du Troisième parlement provincial de Saskatchewan a eu lieu jeudi avec le cérémonial ordinaire. Après la lecture du discours du Trône, la séance a été ajournée à lundi.

Régina, 18 — La réapparition au banc des ministres de l'hon. M. Scotte, qui paraît en meilleure santé que jamais, l'éloge de M. Haultain, ancien chef conservateur, la proposition de l'adresse en réponse au discours du Trône et le premier discours du nouveau chef conservateur, M. W. B. Willoughby, de Moose Jaw, ont constitué les principaux faits de la séance parlementaire d'aujourd'hui.

L'adresse en réponse au discours du Trône a été proposée par M. S. J. Latta, de Last Mountain, et secondée par M. Delvin, de Kinistino.

En faisant allusion à l'élévation de M. Haultain au rang de juge en chef de la province de Saskatchewan, le premier ministre Scott a déclaré qu'il était certain que l'opinion unanime de la Chambre et de la province est que M. Haultain est en tous points digne de ces hautes fonctions et il a exprimé le voeu que l'ex-chef conservateur demeure pendant de longues années juge en chef de la province.

M. Willoughby, dans son premier discours, a défini la charge écrasante qu'il assumé en succédant à un parlementaire consommé tel que M. Haultain.

Le débat sur l'adresse sera continué demain par M. J. E. Bradshaw, de Prince Albert.

SARAH BERNHARDT A EDMONTON

Mme Sarah Bernhard, dont la venue dans notre ville avait été annoncée l'an dernier, paraîtra au Théâtre Empire, dans le courant du mois de janvier prochain.

L'illustre actrice française est partie de Paris lundi dernier pour accomplir une nouvelle tournée en Amérique; elle jouera à Chicago le 2 décembre.

Le répertoire de Mme Sarah Bernhardt comprend de quatrième acte de la "Reine Elisabeth," le cinquième acte de "La Dame aux Camélias," le quatrième acte de "La Tosca," le quatrième acte de "Théodora," le troisième acte de "Lucrèce Borgia" et deux levers de rideau en un acte inédits.

Mme Sarah Bernhardt est accompagnée par vingt-cinq actrices et acteurs du théâtre Sarah Bernhardt.

L'imprimerie du "Temps" est détruite par un incendie

Ottawa, 19 — Un violent incendie a complètement détruit hier l'imprimerie et les bureaux du journal français d'Ottawa "Le Temps." L'immeuble appartenait au gouvernement fédéral; "Le Temps" n'a pas interrompu sa publication.

M. CODERRE OBTIENT UNE FORTE MAJORITE

Le candidat nationaliste-ouvrier, M. Louis Doyon, perd son dépôt.

Montréal, 20 — L'hon. Louis Coderre, récemment nommé secrétaire d'Etat par le Premier Ministre, a été réélu à une forte majorité député du comté d'Hochelaga.

M. Louis Codere a obtenu 2206 voix de majorité sur son concurrent M. Louis Doyon, candidat des partis ouvrier et nationaliste.

Le support accordé à M. Doyon a été si faible que ce dernier a perdu son dépôt; il lui a manqué 90 voix pour le conserver.

Sur le total des voix enregistrées dans les différents bureaux de vote, M. Coderre en a obtenu 4222 et M. Doyon 2016.

La campagne n'a pas été très ardente et jamais durant celle-ci l'issue n'a fait le moindre doute; les partisans du candidat nationaliste-ouvrier ont toujours reconnu eux-mêmes que M. Doyon serait battu; tous leurs efforts se sont bornés à obtenir une minorité honorable pour protester contre la politique navale du gouvernement Borden. Dans le quartier de Westmount, M. Coderre a obtenu 1443 contre 53 à M. Doyon.

LA GUERRE AUX BALKANS

L'armée serbe fait 50,000 prisonniers et capture 47 canons turcs.

Londres, 18—Ceux qui croyaient encore à un revanche des turcs et peut-être à un succès possible des armées du Sultan, doivent abandonner ce genre d'espoir.

La prise de Monastir avec 50,000 prisonniers turcs, trois pachas et le général en chef de l'armée serbe constitue un remarquasept canons et des munitions considérables, assure la victoire définitive des Etats Balkaniques dans leur lutte contre l'omnipotence ottomane.

La prise de Monastir par l'armée serbe constitu un remarquable fait d'armes. Monastir était la deuxième ville de la Turquie d'Europe; c'était la place forte du Sultan en Macédoine. La prise de Monastir, qui éclipse complètement celle de Salonique, a été accueilie avec des transports de joie dans tous les Etats des Balkans.

Dès à présent la Macédoine échappe complètement à la souveraineté du Sultan.

L'appel de la Turquie aux puissances

Les nouvelles de Constantinople sont d'une rareté étonnante. On apprend cependant que le Sultan a lancé un appel personnel aux puissances pour leur demander de mettre un terme à la guerre.

Les flottes française et anglaise ont débarqué des troupes à Constantinople pour protéger les 150,000 étrangers contre un massacre possible par les Turcs.

Le C. P. R. n'accepte plus de grain

Winnipeg, 19 — La décision prise par les autorits du C. P. R. de ne plus accepter de grain dans l'Ouest à destination de l'Est a créé une vive sensation.

Des télégrammes, émanant du C. P. R. ont été envoyés à tous les agents de la compagnie dans l'Ouest, pour avertir ces derniers de ne plus laisser charger du grain à desination de Fort William. La raison donnée est qu'il n'y a plus de place dans les élévateurs de Fort William.

EDMONTON-PARIS-ROME

M. Mauvier, l'organisateur du voyage en Europe "Edmonton-Paris-Lourdes-Rome," dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs à différentes reprises, nous informe que par suite du retard des couriers postaux, il n'est pas encore en mesure de communiquer à la presse les détails concernant l'itinéraire définitif du voyage ainsi que les prix. Il ne saurait cependant tarder beaucoup à recevoir ces renseignements envoyés de Paris depuis deux semaines et il est fort probable que dès la semaine prochaine il pourra fournir aux personnes intéressées toutes les informations désirables.

Nous pouvons ajouter que l'initiative heureuse dont a fait preuve M. Mauvier, en lançant l'idée de ce voyage en Europe, a rencontré le plus chaleureux accueil dans le public.

Des adhésions nombreuses qu'il a reçues dès à présent on peut conclure que cet intéressant projet remportera un vif succès.

Ottawa, 20 — On annonce que ce soir seront nommés six nouveaux sénateurs pour la Nouvelle-Ecosse; des noms des futurs sénateurs sont les suivants: N. Currey, d'Amherst; W. B. Ross, de Middleton; E. L. Gerroir, d'Antigonish; W. Dennis, de Halifax: Dr W. McKay, Reserve Mines, B. C., et Dr P. C. Murphy, de Tignish.

Après ces nominations la majorité libérale sera réduite à trente voix.

Pour les "Fermiers unis"

L'autre jour donc, j'avais la jouissance d'un entretien avec ceux d'entre mes nombreux confrères de l'Union des Fermiers qui ont la bonne inspiration de lire le "Courrier de l'Ouest."

Cet entretien, on s'en souvient sans doute, consistait en certains commentaires accompagnant la reproduction d'un article fort intéressant et très instructif du "Grain Growers' Guide," notre organe officiel.

Quelques mots, s'il vous plaît, sur un fait déjà relaté à cette occasion.

Le "News" de Toronto, journal furieusemnt protectionniste, c'est-à-dire l'un des organes subventionnés du Privilège ou de l'iniquité protégée, s'est naturellement trouvé offusqué, dans le temps, en apprenant le résultat de l'élection générale de l'été dernier en province de Saskatchewan. Paris, conséquence inévitable, deux longues dissertations, enfantées non sans peine évidemment, virent alors le jour, dans ses colonnes salariées, en justification de la doctrine des gros tarifs.

A chacune des deux, l'organe des fermiers n'a pas manqué d'opposer une réfutation victorieuse, les 31 juillet et 11 septembre respectivement. La dernière en date est particulièrement écrasante; de sorte que le "News" n'a plus voulu rien rétorquer depuis lors, malgré l'invitation réitérée qu'il en reçoit régulièrement toutes les semaines.

Ayant déjà donné la traduction française du premier de ces deux écrits, j'ose présumer qu'une version du deuxième sera bienvenue des lecteurs; mais des fermiers surtout, la question en cause les intéressant plus directement. Et, comme, toute d'une traite la lecture en serait un peu trop longue, j'ai cru devoir servir le gâteau en trois tranches. Ce sera "à suivre" de semaine en semaine.

Le tout intitulé "Pour les Fermiers Unis," attendu que j'ai entrepris ce travail expressément à la demande de mes confrères de l'Union.

Donc, ci-après la reproduction annoncée.

L'UN DES FERMIERS UNIS.

REPONSE AU 'TORONTO NEWS'

(Du 'Grain Growers' Guide')

Le 31 juillet, nous répondions à l'une de ces explosions de protectionnisme qui caractérisent si bien le zélé 'Toronto News,' organe "leader" du tarifisme en Canada.

En même temps, nous le mettions au défi de répondre à notre article et de le reproduire intégralement, dans ses colonnes.

Mais le "News" est bien trop sage pour exhiber notre exposé des méfaits du tarifisme. Il préfère laisser ses lecteurs dans l'ignorance.

Il s'est contenté de répondre aux cinq questions que nous lui avions posées. Et il l'a fait tant bien que mal mais au long et en détail, le 21 août.

* * *

Pour donner une leçon de courage à la feuille de Toronto, et afin de mettre nos lecteurs à même de voir les deux côtés de la question, le "Grain Growers' Guide" ne craint pas aujourd'hui de publier "in extenso," dans ses colonnes, la littérature de son adversaire. C'est, selon nous, un procédé élémentaire de discussion franche et loyale, une règle à suivre dans ces sortes de débats, à moins qu'on ait tout intérêt à cacher la vérité.

Pourquoi, si l'on est sincère, avoir tant peur de laisser voir au public le pour et le contre, dans les discussions qui l'intéressent.

* * *

Or, donc, nous défions de nouveau le "News" de nous rendre la politesse, en prêtant ses colonnes à la reproduction de notre présent article. S'il ne le fait, nous aurons une preuve de sa lâcheté morale.

Quant au "Grain Growers' Guide", il continuera, comme par le passé, à publier les plus forts arguments des adversaires, sachant bien que la publicité, le grand jour, sera l'ennemi mortel du tarifisme.

* * *

Bienvenue soit au dernier article du "News," journal qui est le maître porte-voix reconnu de la doctrine protectionniste. Si jamais, par impossible, une défense victorieuse du tarifisme devient actualité, on la trouvera d'abord dans le "ews," soyez sûr.

Sans injustice à l'égard de ce papier, on doit raisonnablement conjecturer que l'Association des Manufacturiers lui prête toute l'assistance de ses experts les mieux futés, dans la lutte en défense des intérêts du Privilège. Quoi de plus naturel?

Puisqu'il en est ainsi, nous allons maintenant procéder à l'analyse des arguments du "News," afin d'en démontrer la fausseté.

[illegible]

Ficelle d'engerbage

Au dire du "News," l'importation libre du produit aurait causé la ruine de l'industrie manufacturière de la ficelle d'engerbage au Canada, avec perte énorme pour le pays.

Il nous fait en même temps, une peinture attrayante de ce qui aurait pu advenir — "what might have been" — sans l'abolition des droits sur ce genre de ficelle. Il énonce que la fibre de lin, abondante dans l'Ouest, aurait pu servir à la fabrication de ce produit, au lieu de rester en pure perte sur le champ.

A notre tour de répondre.

Au point de vue de l'intérêt du peuple, nous disons que le libre-échange, en tant qu'appliqué à la ficelle d'engerbage, a été fertile en résultats bienfaisants pour le Canada.

Certaines manufactures, il est vrai, ont fermé leurs portes, par la suite, mais non par suite de ce fait. Car, ces fabriques devaient fatalement aboutir à rien, tôt ou tard, après avoir subsisté même trop longtemps. Elles émettaient une marchandise de qualité tellement inférieure que les fermiers de l'Ouest ne pouvaient l'utiliser. A qui la faute?

De plus, le "News" devrait bien savoir que la fibre du Canada, ou des Etats-Unis, est impropre à la fabrication de la ficelle à moissonner. Cela ne dépend pas du tarif, et même les plus hauts tarifs imaginables ne pouraient rendre meilleure la fibre de lin du Canada.

C'est des Philippines, du Mexique et de l'Australie qu'il faut importer la matière première de la ficelle à engerber.

* * *

Le principal mérite du libre-échange, appliqué à la ficelle d'engerbage, c'est de procurer aux fermiers du Canada un bien meilleur article à bien meilleur marché, double avantage qui leur est très profitable.

Avant l'abolition des droits, le fermier de l'Ouest, par exemple, devait payer la ficelle de 13 à 17 sous la livre, tandis qu'aujourd'hui il l'achète en payant de 7 à 10 sous: une économie de 9 à 15 sous par acre de grain moissonné.

Cependant, selon le "News," il faudrait imposer une taxe annuelle de 12 sous par acre, en moyenne sur tous les producteurs céréalicoles du Canada, et pourquoi s'il vous plaît? — Pour procurer du travail à un nombre assez restreint d'employés, et la grasse opulence à une petite poignée de manufacturiers joufflus. Ce n'est pas la peine!

Suite a la page 7

Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Le Chateau Rose

Un fiacre s'arrêta devant une maison de la rue de Courcelles, située entre le parc Monceau et le boulevard extérieur. L'heure était matinale; le jour se levait froid et terne; la rue était déserte, et la façade blanche, coupée de balcons prenait dans le crépuscule un aspect blafard.

Une femme d'une taille élevée, maigre, vêtue de noir, ouvrit la portière, et, déposant sur le trottoir une valise de cuir usé, prit sa bourse et compta soigneusement la monnaie avant de payer le cocher. Celui-ci, évidemment peu satisfait, s'abstint de tout remerciement après avoir vérifié son salaire.

—Malheur! Venir de la gare de Lyon pour un pareil pourboire!

Il donna à son cheval un coup furieux, et s'en alla au petit trot dans la rue déserte, pendant que sa cliente, sans s'émouvoir le moins du monde, appuyait son doigt sur le timbre de la porte d'entrée.

Il fallut un second coup pour se faire ouvrir. Le rideau de la loge était baissé, mais la grande femme heurta vigoureusement à la vitre, et éleva la voix:

—L'appartement de la baronne Soyer?

Il y eut un remue-ménage à l'intérieur, puis la figure de la concierge, effarée sous ses cheveux ébouriffés, apparut à la porte.

—Vous ne savez pas?... Madame est morte avant-her soir...

—Je sais, répondit sèchement la nouvelle venue. Quel étage?

—Troisième... Madame est de la famile, pour monter à une pareille heure?...

—Naturellement...

Le ton dur et bref de la réponse irrita la concierge, qui se garda d'indiquer l'ascenseur.

Il faisait encore nuit dans l'escalier. La femme en noir prit dans sa poche une boîte d'allumettes, et laissant sa valise dans le corridor, commença à monter, éclairée par la petite lumière faible et vacillante qu'elle dut renouveler deux fois.

La maison était nouve, élégante: les murs étaient stuqués, et sur des marches de pierre blanche un tapis pourpre étouffait les pas de la visiteuse.

Au troisième étage, elle sonna. Naturellement, on veillait dans cette maison où la mort était venue. Ce fut une religieuse qui ouvrit.

—Je suis la demi-soeur de Mme Soyer, et j'ai laissé ma valise en bas; voudriez-vous la faire prendre, ma Soeur?

Un peu interloquée par cette absence d'émotion en une pareille circonstance, la religieuse fit un signe affirmatif, puis, regardant la nouvelle venue, elle dit, en hésitant un peu:

—Désirez-vous entrer au salon, Madame, et vous reposer un peu avant de?...

—Je veux voir ma soeur tout de suite, s'il vous plait...

—Allors, de ce côté...

Un bec de gaz éclairait l'antichambre ornée de meubles et de faïences.

—Par ici, je vous prie, Madame...

D'une chambre ouverte, une lumière tremblante se répandait dans le couloir obscur, et, suivant la religieuse d'un pas ferme, l'arrivante se trouva tout à coup en face d'un grand lit, dont le chevet, tendu de vieux rose jetait une espèce de reflet vivant sur la figure de la morte.

Demi soeurs! Chacune d'elle avait pris d'un côté différent le type de ses traits. Le contraste était absolu. Dans son immobilité solennelle, celle qui reposait là était encore belle et semblait presque jeune, d'une beauté fine, délicate, un peu mièvre. L'autre qui, arrêtée au pied du lit, regardait avidement, avait des traits fermes, durs, presque masculins, un teint brun, hâlé, des rides burinées sur le front découvert, des yeux perçants et sévères, d'un noir presque invraisemblable. Et le même contraste existait entre sa robe étriquée et son châle fané, son chapeau démodé, l'ensemble pauvre de sa toilette en un mot, et le luxe du vêtement de la morte, orné de broderies et de dentelles.

Combien eût duré cette silencieuse contemplation, qui ne trahissait aucun chagrin, aucune émotion? Une jeune fille assise au chevet du lit se leva et s'avança vers elle. Les durs yeux noirs se détournèrent de la morte, et embrassèrent d'un coup d'oeil celle qui s'approchait.

—Je suis sa demi-soeur...

Ces paroles étaient dites de la même voix brève qui avait étonné la Soeur, mais cette fois avec une nuance autoritaire.

—Mademoiselle d'Albrègue?...

—C'a été si subit! On vous a cependant télégraphié tout de suite.

—Oui, mais j'étais absente, et d'ailleurs je ne pouvais arriver à temps... Je ne pense pas qu'elle m'ait demandée...

Cela était dit d'un ton plutôt affirmatif, et aucun démenti ne lui fut donné.

Elle regarda de nouveau la jeune fille brune et pâle qui se tenait devant elle, et dont un peignoir de laine blanche enveloppait la taille gracieuse; puis elle se rapprocha du lit, s'agenouilla un instant et, sans qu'on l'y eût invitée, prit la place que la jeune fille avait quittée.

Celle-ci resta un peu anxieuse, attendant d'être interrogée.

—Une congestion pulmonaire?

—Oui... Ma tante avait une bonne santé, malgré son apparence délicate, et cependant elle a été terrassée!

Des larmes montèrent aux yeux de la jeune fille.

—A-t-elle compris son état?

—Oh! oui! Quand l'affreuse hémorragie s'est produite, j'ai fait appeler le prêtre, et elle a bien senti qu'elle était très mal.... Mais elle était si affaiblie qu'elle ne semblait pas avoir la force de s'angoisser... Elle, qui aimait tant la vie, elle n'a pas paru la regretter.

—Elle a été très touchante, très édifiante, dit la religieuse, s'avançant à son tour. Quand elle ouvrait les yeux, elle me faisait signe de lui donner mon crucifix à baiser...

—Et elle s'est sentie entourée de tendresse jusqu'au bout, ajouta la jeune fille, étouffant un petit sanglot.

Les traits de la grande femme s'étaient imperceptiblement détendus.

—Voulez-vous me laisser seule un instant? dit-elle tout à coup avec une nuance de douceur qui devait être rare chez elle. Nous ne nous étions pas vues depuis des années; nos vies étaient différentes et j'avais le droit de penser qu'elle m'avait fait tort jadis... Mais nous nous étions donné le nom de soeurs... Nous avions le même père...

La jeune fille se dirigea en silence vers la porte, suivie de la religieuse. Au moment de sortir, elle s'arrêta un instant.

—Vous devez être très lasse. Je vais vous préparer une chambre, et aussi un déjeuner. Vous me trouverez ici, en face.

La porte se referma et Mlle d'Albrègue s'agenouilla près du lit; ses traits durs s'étaient adoucis, et sa main dégantée, fine, sèche, et brune, se posa sur les mains pâles et froides autour desquelles s'enroulait un chapelet de corail.

—Son chapelet de première communion! Elle l'avait gardé... Comme il y a longtemps! murmura-t-elle.

Elle plongea la main dans les plis de sa robe noire, en retira un chapelet tout pareil, et le posa sur les mains de la morte. Puis, elle continua à la regarder avidement, cherchant à remonter le cours des années, à retrouver sur ce visage de cire les joues roses de l'enfant qui avait joué avec elle, à revoir dans le blond argenté des cheveux, les boucles d'or, qui semblaient retenir un rayon de soleil. Tout un passé se levait devant elle, évoqué par l'effort qu'elle tentait. Des souffrances d'enfant ignorée, une jalousie dont nul n'avait tenu compte, une jeunesse tristement négligée, en face de la petite soeur adulée, gâtée, préférée pour sa beauté riante, sa grâce, sa tendresse à fleur d'âme. Puis elle parla à demi-voix, ainsi que cela arrive quelquefois à ceux qui vivent seuls.

—Etais-je vraiment envieuse et chagrine, comme on me le reprochait sans cesse? Non, car je t'ai aimée... Je t'avais donné tout mon coeur d'enfant avec sa fougue cachée, son dévouement ardent.... C'est toi qui l'as dédaigné ou ignoré... Tu ne l'es pas même laissé chérir.. Tu n'as jamais compris que tu m'avais tout pris, d'abord le coeur de notre père, puis la plus grande part de cette fortune de famille que tu as dissipée si follement. Mais, tu n'étais peut-être pas tout à fait responsable du mal que tu m'as fait... Tu étais légère comme un oiseau, et chacun se plaisait à développer cet amour de toi qui a dominé ta vie... Je te pardonne tout, ton indifférence, ton insouciente cruaute... Si l'offrande de mes souffrances peut alléger ta dette, que Dieu la reçoive!... Je me souviens en ce moment que nous étions soeurs, que je t'ai aimée... Vois, je pleure sur toi, moi qui ne pleure guère...

Elle se pencha, appuya avec ferveur ses lèvres sur le front de la morte, puis, reprenant le chapelet de corail qui avait un instant reposé sur les mains glacées, elle le fit disparaître dans les plis d'où elle l'avait tiré.

Alors, elle se dirigea vers la ... qu'on lui avait indiquée, et l'ouvrit d'un geste décidé.

Elle se trouva dans une chambre étroite, simplement meublée, mais arangée avec goût. La religieuse achevait de mettre des draps au lit.

—Si vous voulez vous reposer, Mademoiselle?

—Pour une nuit de chemin de fer, allons donc! Veuillez me donner seulement de l'eau fraîche, puis un peu de café, s'il vous plaît.

La soeur désigna un broc d'eau chaude, et, laissant Mlle d'Albrègue, retourna dans la chambre funèbre, où la jeune fille, déjà rentrée, était penchée sur la morte.

Elle se tourna vers la soeur.

—Après tout, cette femme n'est pas si insensible, dit-elle, d'un air de soulagement. Voyez sa pauvre figure est mouillée... On a pleuré sur elle...

—Allez tenir compagnie à cette demoiselle; moi, je reste ici jusqu'à l'heure de la messe. Elle est aussi votre parente, n'est-ce pas?

—Non... Nous sommes une famille très compliquée... Moi, je ne regrette pas qu'elle ne soit pas ma tante...

Marie-Claire traversa le corridor, et entra dans la salle à manger où un maître Jacques féminin, jouant en ce moment le rôle de femme de chambre, apportait un plateau.

La routine des habitués persiste jusque devant la mort. La domestique avait versé le café dans la curieuse petite cafetière d'argent dont se servait toujour sa maitresse, et recouvert le plateau de laque d'une serviette brodée.

Marie-Claire prépare une tasse et, presque aussitôt, Mlle d'Albrègue entra. Ses cheveux noirs, striés de gris, d'une épaisseur peu commune, étaient arrangés en bandeaux, et formaient sur sa nuque une grosse torsade. Sa robe était tout unie, sans qu'aucun pli dissimulât la maigreur de sa taille, et une étroite bande de toile soulignait la nuance de son cou et de son teint.

Elle s'assit, se laissa servir, et commença à rompre machinalement dans sa tasse des fragments de pain.

—A-t-on pris des dispositions pour les obsèques? dmanda-t-elle d'une voix si froide que Marie-Claire se demanda si elle avait rêvé en croyant voir des larmes sur le front de la morte.

—Je vous attendais, naturellement, mais ma tante avait des amis qui se chargeront des démarches, si vous le désirez.

—Oui, je le désire, car je suis absolument étrangère dans votre pays... A-t-elle laissé des dispositions?

—Je n'ai pas ouvert son bureau, mais je ne le pense pas!... Pauvre tante! L'idée de la mort lui était si terrible!

Et des larmes jaillirent des yeux de la jeune fille.

—Son mari est enterré ici?

—Oui, au cimetière Montmartre.

—Alors, il faut l'y conduire. Et savez-vous si elle laisse quelque argent?

Secrètement froissée, Marie-Claire secoua la tête.

—Connaissez-vous, du moins, ses intentions à votre égard? A-t-elle pu faire quelque chose pour vous?

La jeune fille s'essuya brusquement les yeux.

Quand ma tante m'a offert de demeurer près d'elle, dit-elle, de plus en plus froissée, elle m'avait avertie loyaalement qu'elle ne me laisserait aucune fortune. Vous savez sans doute, ajouta-t-elle, hésitant tout à coup, qu'elle ne jouissait de la fortune de son mari que sa vie durant, et que... qu'elle avait placé à fonds perdus tout ce qui lui restait à elle-même.

Mlle d'Albrègue inclina la tête.

—Oui, je le savais — tout, même des bien sde famille, qu'elle avait vendus...

Il faut que je m'assure s'il reste dans la maison quelque argent comptant... Il me semble qu'elle aurait dû économiser quelque chose sur ses revenus...

Marie-Claire prit dans sa poche un petit trousseau de clefs, et le lui tendit.

—Le bureau de ma tante est là, dans le petit salon, dit-elle très froidement.

Mais en elle-même, l'indignation bouillonnait. Il lui était trop douloureux de voir des mains étrangères, des mains si froides, toucher à des objets que la mort lui rendait sacrés, des yeux dépourvus de bienveillance constater la légèreté, le désordre de la chère disparue. Elle s'enfuit de nouveau dans la chambre funèbre, et pleura du fond de son coeur aimant celle dont elle avait été la compagne, qu'elle avait chérie sans beaucoup de retour, et en qui elle regrettait encore l'effondrement soudain de sa vie.

Une demi-heure après, Mlle d'Albrègue l'apela, et Marie-Claire tressaillit, comme si des fibres douloureuses allaient être brusquement touchées dans son coeur.

II

—Il est toujours pénible de parler d'affaires en de pareils moments, dit Mle d'Albrègue, de son ton décidé, et cependant, c'est une des conditions fatales qu'amène la mort. Ma soeur a peu de chose ici. Je pense que ce peu suffira tout juste à couvrir les frais des funérailles. Pour régler les notes que j'ai trouvées, les honoraires du médecin, le loyer, les gages de la domestique, il y aura la vente de smeubles.'. Ils sont beaux, et je sais que le stableaux ont quelque valeur... Y a-t-il ici des objets qui vous appartiennent, mon enfant???

—Je n'ai à moi que des objets personnels.

—Si, al vente effectuée et les notes soldées, il reste une somme disponible, je la partagerai avec vous; ma soeur vous aimait... autant qu'elle était capable d'aimer.

—Oh! pourquoi ce mot, qui allait remuer dans le coeur de Marie-Claire une souffrance volontairement étouffée?

—Vous étiez ici depuis quelque temps?

—Depuis trois ans... Ma tante était venue un jour chez ma belle-mère... Je sortais du couvent... Elle était bonne, oui, très bonne, et elle comprit que ma btlle-mère était gênée, et que cela la soulagerait d'avoir une de nous éloignée. Elle m'offrit de me prendre.

—Oui, elle n'aimait pas la solitude, et, quand on n'est plus jeune, c'est un agréable prétexte de mener dans le monde une jeune et jolie fille...

Pourquoi encore ces paroles que Marie-Claire sentait trop vraies, et qui disipaient des illusions très chères, des illusions que, maintenant surtout, elle eût voulu garder?

—J'ai été très heureuse avec ma tante! s'écria-t-elle, rougissant de souffrance et d'indignation. Une vie si douce, si facile,

A suivre page 3

Coin Feminin

OMBRE ET LUMIERE

La nuit frappe aux fenêtres closes, la nuit du dehors, jeune et indécise, avec encore un peu de douceur blanche mêlée à ses ombres hostiles; elle se heurte aux carreaux amatis par le givre; dans la chambre pour s'y fondre avec l'obscurité du logis, aveugle et lourde, vieille déjà de plusieurs instants. Dans les ténèbres qui m'environnent, les choses, voilées d'un anonyme crêpe, semblent flotter; leurs angles s'arrondissent, leur relief s'aplatit, leur couleur s'éteint; quelques minutes encore et les voici qui disparaissent dans le naufrage de leurs lignes floues; leur âme est morte avec le dernier regard du jour; la nuit a pesé d'un doigt impérieux sur les paupières closes du monde; nul bruit: tout s'endort.

Au fauteuil bénévole où s'alanguit ma lassitude, je ne distingue plus la couleur du silence, ni la trame exacte de mes pensées. L'ombre, comme une pluie fine, me pénètre jusqu'au frisson. Quelle angoisse! Et pourquoi faut-il que les grisailleries même d'un pauvre espoir incertain se noient sans retour en cet obscur et total mystère! Ce n'est plus l'heure du berger, c'est déjà l'heure du loup, l'heure des proies et des victimes. Et bientôt l'être, pâve triste, rive ses yeux épouvantés à l'éblouissement d'un trouble et torturant mirage, fruit de cette dernière réserve: l'imagination.

Folle ou non, c'est elle maintenant qui tyrannise le logis sombre, tyrannie de sirène ensorceleuse, sûre de son inquiétante beauté. La voici qui peint et qui éclaire, créant en souveraine, distribuant aux images pâlotes nées de sa lumineuse palette leur forme brillante et leur valeur éphémère.

Elle frotte l'ombre d'harmonie et fait jaillir de la nuit violentée les contours du castel de légende, où mes rêves ambitieux se carrent et plastronnent. Quelle splendeur, ô magicienne, et quelle tentation! Se pourrait-il vraiment qu'ainsi se projetât le bonheur sur l'horizon nu de la vie? Et comme j'aimerais à le croire, à le suivre, si du fond de mon être endormi, étincelle vive parmi l'étouffement des cendres, une voix raisonnable et insistante ne s'obstinait à répéter "Mensonge!"

Soudain, dans la chambre assombrie et morte, une lampe apporta l'éclair oblique de sa gaieté. Des ténèbres en déroute, taillées en pièces, écrasées contre les murs gris, surgit, en se précisant peu à peu, l'agencement calme et intime du foyer.

La victoire de la lumière fit jaillir les objets un par un, restituant à mes yeux souriants le cadre familier que j'aime. J'eus l'impression que l'éclat d'un astre triomphant rebâtissait ma maison pierre à pierre, avec tous mes souvenirs. Je revis se tisser le fil pieux qui relie chacun de nous au passé, aux traditions, à la race. Disparus, les châteaux de sable; évanouis les oasis irréelles! Dans le mépris des mirages et des chimères, mes yeux clairs s'emplissaient de vérité et de vie. Je me sentis enfin libérée d'un poids lourd, prête encore aux luttes, aux espoirs et aux sacrifices; apte à respirer et à vivre.

* * *

Au bord de la nuit comme au seuil du tombeau, la fin de l'angoisse, et le bonheur suprême sont dans le profil aimé qui se penche, dans les mains chères qui ont, d'un geste rapproché, versé à flots blonds l'Eternelle Lumière.

MAGALI.

Noëlla. — J'ai pu intéresser quelques amies à votre infortune. Voudriez-vous me confier votre adresse postale? Bon courage et meilleure sympathie.

M.

UN NOUVEAU PROJECTILE POUR LA MARINE FRANÇAISE

Paris, 18 — Une série d'expériences faites cette semaine à Cherbourg, dans le plus grand secret, avec un nouveau projectile pour la marine, a donné des résultats remarquables.

Le vieux cuirassé "Neptune," qu'on avait employé comme cible, a coulé au fond du port aussitôt après avoir été atteint par l'un de ces projectiles. Quand on l'a renfloué pour l'examiner on a vu que des dégâts considérables avaient été causés par les projectiles qui avaient traversé le blindage, détruisant tout sur leur passage. L'un d'entre eux avait pénétré jusqu'au condenseur et avait réduit les cloisons étanches en miettes, par la force de l'explosion, tandis qu'un autre avait atteint la tourelle cuirassée du pont inférieur la réduisant en un tas de ferraille.

Les plus strictes précautions ont été prises pour empêcher l'ébruitement du moindre renseignement sur la construction de ces projectiles.

Le "Neptune", depuis qu'il a été renfloué a été gardé nuit et jour par des sentinelles qui ont refusé d'admettre qui que ce soit sauf des membres de la commission d'expériences.

Afin d'être bien certain que le rapport parvienne intact à M. Delcassé, ministre de la marine, un officier de marine de grade élevé, s'est rendu de Cherbourg à Paris, pour remettre le rapport en mains propres, emportant en même temps des échantillons d'éclats de projectiles.

M. POINCARE ET LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Paris, 18 — On dit que M. Fallières, en abandonnant la présidence, se retirera au Loupillon, dans sa propriété, et ne s'occupera plus de politique.

L'élection présidentielle de janvier prochain commence enfin à éveiller quelque intérêt à Paris.

Maintenant que M. Léon Bourgeois a définitivement annoncé qu'il ne se portera pas candidat, M. Alexandre Ribot, sénateur et membre de l'Institut, est le candidat qui semble réunir le plus de partisans.

M. Poincaré a, jusqu'à présent, refusé d'entretenir l'idée de sa candidature, mais ses amis l'y poussent avec tant d'insistance qu'on croit possible qu'il se porte à la dernière minute auquel cas il serait presque certain d'être élu par le congrès.

M. Paul Deschanel, homme politique très populaire, ne s'est pas encore mis sur les rangs, mais on sait qu'il agira au moment voulu.

M. Antonin Dubost, président du sénat, peut compter sur un bon nombre de voix.

Enfin, il ne faut pas oublier M. Jules Pams, le ministre de l'agriculture, qui bien qu'un "outsider" pour le présent, est considéré comme ayant d'excellentes chances au cas où un candidat de conciliation serait jugé nécessaire.

Le Chateau Rose

Suite de la page 2

si intelligente! Une société si charmante! Des cours, des concerts, de sexpositions.... Et elle m'aimait aussi! ajouta-t-elle avec désespoir.

Le regard de Mlle d'Albrègue exprima une certaine pitié.

—Sans doute! Et elle m'avait écrit qu'elle comptait bien vous marier.

—Et maintenant, mon enfant, qu'allez-vous devenir?

Marie-Claire frissonna.

—Il faut que je retourne chez ma belle-mère.

—Evidemment. C'est votre droit; d'ailleurs vous y serez chez vous au même titre que ses filles. Mme de Solliès n'avait pas de fortune, que je sache, et elle vit sur ce qu'a laissé votre père.

—Si ce peu ne suffit pas, je puis gagner ma vie, dit Marie-Claire vivement.

Et il était facile de comprendre ce qu'elle n'ajoutait pas: "Ou si je suis malheureuse,..."

—Gagner votre vie? Avez-vous de sbrevets?

—Oui, et je puis encore donner des leçons de piano à des commençantes.... Et je sais l'anglais et l'italien.

Les yeux noirs et pénétrants de Mlle d'Albrègue enveloppèrent la jeune fille comme si elle prenait sa mesure.

—J'ai toujours pensé qu'il vaut mieux, en effet, gagner sa vie — ce mot est profond et d'une grande beauté, — que de se traîner dans le sillage de sautres. Mais encore une fois, vous avez droit à une place dans votre maison paternelle, droit aux loisirs des jeunes filles de votre âge. Je pense que vous ferez bien d'essayer d'abord de cette existence normale. J'ai jadis connu votre belle-mère, qui était une petite cousine de ma belle-mère, à moi. Je la crois incapable de méchanceté.

—Oh! sans doute! dit Marie-Claire, évoquant l'image de la femme plaignante, découragée, aigrie, près de laquelle elle allait se retrouver.

Mlle d'Albrègue garda un instant le silence, puis d'une voix pour ainsi dire fléchie:

—J'ai conservé certaines relations. Si votre vie s'arrangeait mal là-bas, écrivez-moi: je m'occuperais de vous. Il me semble que ma soeur m'ai laissé une espèce de devoir envers vous...

Marie-Claire la regarda à son tour. Elle n'était pas sympathique, et dans l'état nerveux où se trouvait la jeune fille, son contact pouvait sembler douloureux. Mais elle évoquait une idée de protection, une impression de "solidité."

Mlle d'Albrègue prit dans sa poche un carnet recouvert de toile grise, y écrivit deux lignes, et détacha la feuille.

A suivre au prochain numéro.

La Cour de District et la Cour Criminelle de District siègeront aux lieux et dates suivants dans le district judiciaire d'Athabasca, au cours de l'année 1913; (la date indiquée est celle de l'ouverture des sessions):

St-Albert
Mardi, 28 janvier.
Samedi, 3 mai.
Mardi, 16 septembre.

Rivière-qui-Barre
Mercredi, 29 janvier.
Mercredi, 17 septembre.

Legal
Mardi, 6 mai.

Morinville
Jeudi, 16 janvier.
Mercredi, 7 mai.
Vendredi, 3 octobre.
Vendredi, 28 novembre.

Stony Plain
Mardi, 14 janvier.
Mardi, 11 mars.
Vendredi, 9 mai.
Mardi, 7 octobre.

Edson
Mercredi, 15 janvier.
Mercredi, 12 mars.
Mardi, 22 avril.
Mercredi, 8 octobre.

Athabasca Landing
Mardi, 21 janvier.
Mardi, 18 mars.
Mardi, 27 mai.
Mardi, 28 octobre.

Wabamun
Jeudi, 6 février.
Jeudi, 11 septembre.

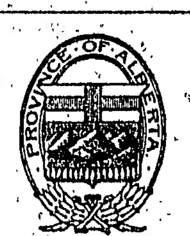
Lac Ste-Anne
Vendredi, 7 février.
Vendredi, 12 septembre.

St-Paul des Métis
Mardi, 4 mars.
Mardi, 14 octobre.

Brosseau
Mercredi, 5 mars.
Mercredi, 15 octobre.

Daté à Edmonton, Alberta, ce 18ème jour de novembre 1912.

L. F. CLARRY,
Député-Procureur-Général.



La Cour de District et la Cour Criminelle de district siègeront aux lieux et dates suivants, dans le district judiciaire d'Edmonton, au cours de l'année 1913, (la date indiquée est celle de l'ouverture des sessions):

Edmonton
Lundi, 20 janvier.
Lundi, 17 février.
Lundi, 17 mars.
Lundi, 21 avril.
Lundi, 12 mai.
Lundi, 16 juin.
Lundi, 15 septembre.
Lundi, 20 octobre.
Lundi, 17 novembre.
Lundi, 8 décembre.

Tofield
Mardi, 7 janvier.
Mardi, 1er avril.
Mardi, 7 octobre.

Leduc
Mercredi, 12 février.
Mercredi, 7 mai.
Mercredi, 3 septembre.
Mercredi, 12 novembre.

Viking
Jeudi, 9 janvier.
Jeudi, 3 avril.
Jeudi, 9 octobre.

Lamont
Mardi, 4 mars.
Mercredi, 4 juin.
Mardi, 14 octobre.

Fort Saskatchewan
Mardi, 25 février.
Mardi, 27 mai.
Mardi, 23 septembre.
Mardi, 25 novembre.

Végreville
ardi, 14 janvier.
Jeudi, 27 février.
Mardi, 15 avril.
Jeudi, 29 mai.
Jeudi, 25 septembre.
Jeudi, 27 novembre.

Lloydminster
Mardi, 11 mars.
Mardi, 10 juin.
Mardi, 7 octobre.
Mardi, 2 décembre.

Vermilion
Vendredi, 17 janvier.
Jeudi, 13 mars.
Vendredi, 18 avril.
Jeudi, 12 juin.
Jeudi, 2 octobre.
Jeudi, 4 décembre.

Daté à Edmonton, Alberta, ce dix-huitième jour de novembre 1912.

L. F. CLARRY,
Député-Procureur-Général.









NOUVELLES REGIONALES

LES CANADIENS-FRANÇAIS A ST-LOUIS DE MOOSE LAKE, ALTA. (BONNYVILLE)

Une belle mission

Le Canadien-français a le culte du souvenir et partout où il se trouve, même bien loin de la province de Québec, il sait se souvenir de sa religion et de sa langue. Ce qui a fait la force du Canadien-français dans la province-mère c'est l'amour de la paroisse. Dans l'Ouest aussi le Canadien-français veut avoir sa paroisse, il veut une église dans laquelle il trouvera son Dieu, il veut l'école ou le couvent et un prêtre résident pour baptiser, prêcher, consoler dans les heures pénibles de la vie, relever les courages abattus, préparer au terrible passage du temps à l'éternité et pour avoir son église et son prêtre il sait s'imposer de lourds sacrifices.

Les Canadiens-français que la Providence a dirigés dans le district enchanteur de Moose Lake peut-être un des plus beaux et des plus avantageux dans l'Alberta, ont eu, dans le passé, bien des difficultés, mais ces difficultés sont passées dans les régions de la fable et aujourd'hui ils donnent à tous leurs frères du Canada un exemple digne des plus grands éloges.

Mgr Legal, O.M.I., évêque de St-Albert a décidé quel devait être le site de l'église paroissiale. Sans doute ce n'est pas la place désirée par tous mais l'évêque a parlé et nos Canadiens, toujours respectueux de l'autorité, se sont soumis, bien plus se sont mis à l'oeuvre et aujourd'hui, à peine un mois après la décision, une belle maison-chapelle est construite sur le bord d'un beau et grand lac.

Leur digne et habile curé, toujours tout à tous, a annoncé une grande mission qui doit être prêchée par le R. P. Croisier, O.M.I. Il faut que la chapelle soit terminée, il faut un autel, un sanctuaire, des bancs, un confessionnal, etc., etc. Tous mettent la main à l'oeuvre et le samedi soir vers minuit, chaque chose était à sa place et les dames et les demoiselles rivalisaient d'ardeur avec les hommes, lavaient et ornaient le sanctuaire. Réellement, c'est merveilleux!

Le lendemain, à la grand'messe, notre nouvelle église était déjà comble et le révérend Père missionnaire ne pouvait s'empêcher de dire son admiration pour tant de travail si bien accompli et pour tout le zèle au service de Dieu. Se dévouer de la sorte à cette époque de l'année où le travail de préparation pour l'hiver est si urgent, c'est se montrer de bons et vaillants chrétiens. Honneur à vous, disait-il, Canadiens-français de Moose Lake. Vous avez fait noblement votre devoir, Dieu vous bénira. Ardents au travail, nos Canadiens-français ne le furent pas moins à suivre les exercices de la mission. Après avoir travaillé pendant trois semaines à la construction de la maison chapelle, ils étaient fatigués et les travaux de la ferme avaient été négligés. N'importe, tout est oublié et tous se rendent fidèlement aux instructions. Le révérend Père s'est appliqué à faire rvivre nos convictions religieuses, et à nous montrer que la charité chrétienne bien pratiquée était la condition "sine qua non" de la paix et du bonheur dans le district de Moose Lake.

Le révérend Père missionnaire a été compris, les confessions et communions ont été nombreuses et ferventes. Tous sentent que désormais ça ira mieux; nos gens sront plus satisfaits et la paix et l'union vont régner dans notre district, du reste nous ne nous arrêterons pas dans notre marche en avant. Sous la direction de notre curé, M. l'abbé Barrette, 25 à 30 hommes seront bientôt dans le bois, la hache cognera fort les arbres seront abattus et dès le printemps prochain 175 mille pds de bois seront prêts pour notre nouvelle église.

Moose Lake a donc son église provisoire, un beau presbytère, deux écoles, avec l'espérance certaine d'un couvent dans un avenir prochain, car le bois est abondant et les bras sont vigoureux, et demain une belle église fera miroiter son clocher élancé dans les eaux limpides d'un des plus beaux lacs de l'Alberta ensoleillé! Nos Canadiens pourront dire avec fierté: nous avons une des plus belles paroisses de l'Alberta et notre presbytère et notre église sont l'oeuvre de nos mains.

Nos frères de la province de Québec peuvent donc venir sans crainte, certains de trouver ici comme ailleurs tous les avantages religieux de la province-mère. Il y a ici une des plus belles occasions de former un district complètement français, il y a de la place pour deux à trois cents familles.

La mission que le R. P. Croisier a prêchée nous ne l'oublierons jamais et nous lui demandons de revenir pour constater nos progrès et nous raffermir encore dans la foi de nos pères, et nous pouvons lui assurer que dans Moose-Lake on sait rester catholiques et français toujours.

TESTIS.

PROTEGEONS-NOUS

Toutes les mesures d'hygiène que prennent les autorités pour protéger le public contre la consomption, si excellentes soient-elles, exigent la coopérations de tous et de chacun pour tenir en échec ce redoutable fléau. Un mal de gorge, un rhume négligés founissent aux microbes de la tuberculose un terrain propice à leur envahissement de l'organisme qui, dès lors, se trouve menacé, en danger. Il faut donc guérir au plus vite ces affections de la gorge, des bronches et des poumons et recourir sans délai au Baume Rhumal, le Spécifique éprouvé, dont quelques doses auront raison du mal et préviendront de graves complications. En vente partout à 25c la bouteille.

Village de St-Paul des Métis

MISE EN VENTE DE DEBENTURES MUNICIPALES

Le Conseil Municipal de St-Paul des Métis, Alberta, vient d'être autorisé par le Ministre des Municipalités de la Province, d'émettre des Débentures jusqu'à concurrence d'une somme de ($3,000.00) piastres. Ces débentures sont remboursables en dix paiements annuels de trois cents ($300.00) piastres chaque plus les intérêts.

Le Conseil désire placer ces débentures aux conditions les plus avantageuses possible, en conséquence des offres seront reçues dès à présent par le Secrétaire-Trésorier.

St-Paul des Métis, Alta, 13 novembre 1912.

INSTITUTEUR DEMANDE pour le district scolaire de Beaumont, No 741. Un pouvant parler et enseigner le français. Pour plus amples informations, s'adresser à J. A. Revoir, secrétaire-trésorier, Beaumont, S. D. No 741.

DANGER A CONJURER

La négligence tue plus de monde que toutes les épidémies réunies. On néglige de soigner un commencement de rhume, donnant ainsi aux germes de la consomption toutes les facilités d'envahir l'organisme affaibli et de se multiplier avec une rapidité foudroyante.

Que de soucis, que de dépenses, que de souffrances on s'éviterait si, au premier symptôme de rhume, on prenait quelques doses de Baume Rhumal, un remède qui ne compte que des succès à son actif et qui a sauvé des milliers d'existences menacées depuis bientôt trente ans qu'il a été mis sur le marché: c'est le spécifique du rhume—vous le trouverez chez votre pharmadien. 25c la bouteille.

VILLE D'EDMONTON

Horaire du service des tramways

L'horaire ci-dessous est en vigueur, durant la semaine, à partir du 19 août 1912:

1o. North Edmonton à l'avenue Albany, par l'Avenue Namayo — lumières bleues.

Les tramways partent de North Edmonton à 6 h. 06 a.m. puis toutes les 12 minutes jusqu'à 12.18 p.m.

Les tramways partent de l'Avenue Albany à 6 h. 12 a.m., puis toutes les 12 minutes jusqu'à 11.48 p.m.

2o. Rue Douglas—Avenue Athabasca via Avenue Syndicate — lumières vertes.

Les tramways partent de l'Avenue Alberta, coin Kirkness à 6 h. a.m., et de l'Avenue Alberta et rue Douglas à 6 h. 48 a.m., puis toutes les 12 minutes jusqu'à 11.44 p.m.

Le stramways partent de l'Avenue Athabasca à 6 h. 36 a.m. et toutes les 12 minutes jusqu'à minuit.

3o. Réseau de la rive sud. Du pont de l'Avenue Jasper Est à la Septième rue — lumières rouges.

Les tramways partent de l'Avenue Namayo pour la rive Sud à 5 h. 55 a.m., puis toutes les 10 minutes jusqu'à 11.45 p.m.

Les tramways partent de la Septième rue O, pour la rive nord toutes les 10 minutes jusqu'à minuit.

4o. Highlands, de la 16ème rue au Terminus, — lumières blanches.

Les tramways partent de la 16e rue à 6 h. 30 a.m., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 11 h. p.m.

Les tramways partent du Terminus — Highlands — à 7 h. a.m. [illegible]

5o. Première rue; de [illegible] à l'Avenue Vermilion et Huitième rue. — Lumières blanches.

Les tramways partent de l'Avenue Jasper par la 1ère rue à 6 h 20 a.m., et toutes les 3 minutes jusqu'à 11.52 p.m.

Les tramways partent de la 8e rue, avenue Vermilion à 6 h. 38 a.m., puis toutes les 18 minutes jusqu'à minuit.

Tramways de nuit — Owl.

Ces tramways assurent le service suivant:

Vers l'ouest:

Départ de l'Avenue Alberta, rue Kirkness, à 11 h. 48 p.m., de la rue Clarke, avenue Namayo, à 11.56 p.m. De l'avenue McDougall et Jasper à 12 h. p.m., de la Première rue et Jasper à 12.03 a.m. De la 9ème rue et Jasper à 12 h. 08 a.m., arrivée à l'avenue Albany et 24ème rue à 12 h. 20 a.m.

Vers l'est:

Départ de l'Avenue Albany, 24e rue à 12.25 a.m., de l'avenue Jasper, 9ème rue, à 12.37 a.m.; de la 1ère rue à 12.42 a.m., de l'Avenue McDougall à 12.43 a.m., de la rue Clarke et Namayo à 12.51 a.m. Arrivée à l'Avenue Alberta à 1 h. a.m.

Les voyageurs ayant des correspondances devront payer 5 cts pour monter dans ces tramways.

W. T. WOODROOFE,
Surintendant.

L'HOMME LE PLUS FORT DU MONDE

L'ATHLETE LOUIS CYR VIENT DE MOURIR

Louis Cyr, le champion des hommes forts est décédé, hier midi à la résidence de son gendre, le Dr Z. M. Aumont, de Montréal.

Il était malade depuis assez longtemps, et depuis une semaine l'on avait perdu tout espoir de le voir se rétablir.

Il était âgé de 49 ans, étant né le 10 octobre 1863, à S-Cyprien. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse et une fille, Mme Dr Aumont.

Louis Cyr, avant de commencer ses exploits athlétiques fut agent de police et se créa une belle réputation par ses nombreux exploits de policier.

Quelques mois après avoir abandonné l'uniforme de gardien de la paix, Cyr voulut devenir propriétaire d'une hôtellerie sportive. Comme il n'en existait pas à l'ouest de Montréal, il décida de s'installer dans Ste-Cunégonde, théâtre de ses récentes aventures.

Deux années durant, on put le voir courtiser la fortune au moyen d'un cabaret et d'un gymnase qui eurent une grande vogue de curiosité, mais Cyr se fatigua de ce genre de vie!

Il céda donc son hôtellerie et commença une série de tournois qui le menèrent rapidement à la plus grande notoriété et lui valurent, avec tous les lauriers qu'un athlète puisse rêver, une très belle aisance.

En 1888, le ... octobre, au cours d'une exhibition, à Berthierville, P.Q., notre compatriote établit son 1er record en soulevant une plateforme chargée de 3,536 livres de fer en gueuse. Pour exécuter ce genre d'exercice, dans lequel il a toujours excellé par plusieurs centaines de livres sur tous se concurrents, Cyr se plaçait simplement sous la plateforme dans une attitude penchée, les mains appuyées sur un tabouret. Il n'a jamais employé d'autres accessoires.

Cette même année, lors de son passage à Troy et à Cohoes, N.Y., les Canadiens-français de ces villes lui présentèrent une médaille.

Le 2 novembre 1880, à St-Henri de Montréal, il épaula d'une main, à droite, en plusieurs temps, 265 livres et poussa cet énorme poids perpendiculairement au-dessus de sa tête.

Avant cet exploit, la Société St-Jean-Baptiste lui avait présenté une superbe ceinture.

Le 21 novembre 1890, il jetta à bout le bras, au-dessus de sa tête, un haltère de 100 livres, vingt-... fois ... consécutivement.

Le 5 décembre suivant, à New-... se trouvaient à Lon... de 49... livres.

Le 28 juin 1891, à Montréal, il ... un baril de ciment pesant 314 livres contre son genou, et de charge sur son épaule droite, d'un bras.

Le 20 décembre, même année, au Parc Sohmer de Montréal, il résiste contre quatre chevaux pesant 1,000 livres chacun et tirant sur lui en sens inverse, deux à gauche et deux à droite.

C'est à la fin de cette année que Richard K. Fox, le sportsman millionnaire et l'éditeur fameux de la "Police Gazette," prit Louis Cyr sous sa direction et offrit une bourse de $1,000 et plus à quiconque pourrait lever les mêmes poids que son favori. Ne trouvant personne pour faire un match en Amérique, Cyr et Fox traversèrent l'Atlantique. D'immenses affiches annoncèrent l'arrivée de l'athlète canadien-français dans la capitale de l'empire britannique et du monde sportif.

Un grand nombre de célébrités athlétiques se trouvaient à Londres dans le moment. Pour prouver sa supériorité sans conteste immédiatement, Cyr offrit d'établir, le soir même, sept records nouveaux. Cet événement eut un succès colossal. Aussi, le 19 janvier 1892, l'Aquarium Hall de Londres était-elle bondée de spectateurs. Quinze mille personnes avaient trouvé place dans l'immense salle pour être témoins d'un fait qui ne s'était jamais vu et qui ne se verra peut-être plus.

Afin de donner toute la garantie posible, un jury d'hommes forts fut chargé de peser les poids en présence des représentants des clubs athlétiques de Londres, et notre compatriote commença son étonnante performance.

1.—Haltère de 273 1-4 livres, épaulé de la main droite, avec arrêt sur la cuisse, puis dévissé.

2.—Barre de 301 livres, enlevée de terre à deux mains, épaulée d'un seul mouvement, correctement, et jetée au-dessus de la tête.

3.—A la volée d'une main, à droite, puis à gauche, 174 livres.

4.—Haltère de 104 1-2 livres tenu à bras tendu, puis ramené à l'épaule.

5.—Baril de ciment pesant 314 livres, chargé sur l'épaule d'une main sans l'aide des genoux.

6.—Poids de 551 livres soulevé par un doigt.

7.—Plateforme chargée de 3655 livres, soulevée avec le dos.

La réussite de tous ces exercices provoqua un enthousiasme délirant et à l'issue de la performance les spectateurs firent à l'hercule une ovation qu'il ne peut se rappeler sans émotion. Notre compatriote séjourna vingt semaines à Londres. Chaque soir, M. Fox offrait sa bourse de $1,000 à qui pourrait faire mieux que Cyr, et $100 à celui qui pourrait soulever d'une main l'haltère que Cyr dévissait à chaque représentation.

Pour ces représentations, Cyr se servait d'un haltère de 250 livres seulement, mais la tige avait 1 3-4 pouce de diamètre, soit environ 5 1-4 pouces de circonférence. Or, il paraît, que pour ceux qui ne sont pas habitués à saisir une tige de ce diamètre, cela équivalait presque à soulever 800 livres. Dans toute la carrière de Cyr, un seul homme a pu gagner la récompense offerte et cet homme est un Canadien-français nommé Thérien. Il demeurait alors dans l'Etat du Michigan et avait la réputation d'être le champion de cette partie du pays.

A Londres, Cyr fut bientôt en relation avec tous les sportsmen les plus distingués. On l'admirait non seulement pour sa force exceptionelle, mais encore parce qu'il était un causeur agréable maniant l'anglais aussi facilement que le français. Cyr parut successivement à l'Alhambra, sous le patronage du Prince de Galles, au Westminster Royal Aquarium, au Tivoli, au South London Crystal Palace et au Trocadero. Après Londres, où il séjourna cinq mois, il parut dans la plupart des villes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande; il poussa même une pointe jusqu'en Allemagne. Son grand regret, c'est de n'avoir pu se faire connaître en France, mais son impresario n'avait pas compris la patrie de nos aïeux dans revenir sur sa décision. Cyr resta son itinéraire et il ne voulut pas 23 mois outre-Atlantique.

De retour en Amérique, en 1894, le roi des hommes forts fit une tournée triomphale au Canada et aux Etats-Unis. A Toronto, il reçut une magnifique canne; à Montréal, les citoyens lui offrirent une médaille évaluée à $400; bref, il ne compte plus les trophées et les souvenirs qui lui furent présentés.

Mais Cyr n'avait pas fini d'établir des records. Le 27 mai 1895, à Boston, il enleva avec son dos une plateforme sur laquelle se tenaient 18 hommes corpulents dont le poids total s'élevait à 4,300.

Le 7 mai 1896, à Chicago, dans la salle St-Louis, en présence de mille spectateurs, Louis Cyr s'adjugea une autre série de records dont l'authenticité est soutenue par une déclaration faite devant le notaire L. Lévy, par MM. les abbés Bourassa et Ouimet, MM. les docteurs F. A. Manguy et L. J. Demers, MM. W. Marchessault et John Murphy.

Voici ces records:

1.—La volée à droite et à gauche, 188 1-2 livres.

2.—Dévissé à gauche, épaulement d'une main, 158 1-2 livres.

3.—Bras tendu double (dit croix de fer), 97 1-4 livres à droite et 88 livres à gauche.

5—Jeté à droite, 36 fois successivement, 162 1-2 livres.

6—Soulevé d'un doigt, 552 1-2 livres.

7.—Soulevé des deux bras 189 1-4 livres.

8.—Soulevé d'une main, 987 livres.

9—Baril de sable et eau, de 433 livres, chargé sur l'épaule du bras droit, sans l'aide des genoux.

10.—Résister pendant 55 secondes contre quatre chevaux pesant 1200 livres chacun.

11.—Jeté à deux bras, 347 livres.

Quelques-uns de ces records ont été mis en doute par des professionnels, cependant, comme tous ceux que nous avons cités, ils ont été reproduits dans le "Clipper Annual" de 1897 et ils n'ont jamais été attaqués publiquement.

Vers 1897, on publia, aux Etats-Unis, qu'un nommé Patrick McCarthy, de St-Louis, Mo., venait de s'adjuger deux records stupéfiants. Cet hercule inconnu avait, dit-on, enlevé avec son dos, 6,370 livres; ensuite, après s'être mis un fardeau de 2,700 livres sur les épaules, il avait monté un escalier de huit marches. Ces performances dépassaient tellement les bornes de la vraisemblance que Cyr s'en émut et voulut démontrer leur fausseté immédiatement. Il se rendit à St-Louis, bien résolu à provoquer le recordman américain, mais après plusieurs jours de recherches Cyr revint bredouille, personne n'ayant pu lui fournir le plus mince renseignement sur le leveur de poids fantastique qui n'a existé — tous les athlètes s'accordent à le dire — que dans l'imagination de quelque farceur yankee.

POUR LES FERMIERS UNIS

Suite de la 1ère page

Mais allant plus loin, nous maintenons que l'abolition des droits sur la ficelle d'engerbage n'en a pas ruiné l'industrie en Canada.

Ces droits ont été abolis en 1898. Or, en 1906, huit ans plus tard, on a vu une institution américaine, la compagnie "Plymouth Cordage," venir implanter une grosse manufacture au Canada, à Wellant, Ontario. Elle n'a cessé d'y opérer avec grand succès, depuis lors. Même elle exporte, chaque année, des quantités considérables de ficelle d'engerbage aux Etats-Unis.

Il y a une autre manufacture du même article à Brantford, Ontario. Elle est florissante et rapporte annuellement de jolis dividendes à ses actionnaires.

Et dire que cela se passe sous nos yeux, suivant le cours naturel des choses, quoique sous un régime soi-disant ruineux de libre-échange, — ruinous free trade!

En présence de ces faits actuels, visibles, indiscutables, le "News" se hâtera-t-il de mettre une sourdine à sa prétention? Espérons-le. Il ne dira plus certainement — espérons-le encore — que le libre-échange a tué l'industrie de la ficelle des gerbes et grandement endommagé la cause des fermiers.

En passant, — contradiction singulière: le "News" termine sa tirade en assurant que, par là, il ne veut aucunement plaider en faveur d'une ré-imposition du tarif sur la ficelle en question.

Comment! et cela après son brillant tableau des bienfaits, des merveilleux bienfaits que le Canada et les Canadiens recevraient du rétablisement de ce tarif!

S'il est sincère, un grand patriote, comme le "News," ne devrait-il pas, au contraire, demander la ré-imposition avec les plus vives instances?

On est ou on ne l'est pas, troun de l'air!

II

Les laines

Les droits sur les marchandises en laine ayant été diminués, le "News" prétend que cette simple réduction a pratiqument tué les manufactures canadiennes de lainages.

S'il en est ainsi, plairait-il au "News" de nous expliquer le mystère de la prospérité excessive de la compagni "Standfields Limited", de "Truro, Nouvelle-Ecosse, dont les profits annuels sont des plus satisfaisants, tant et si bien qu'elle a pu absorber, il y a un an à peine, deux autres filatures de laine en Nouvelle-Ecosse?

Le "News" aurait-il l'obligeance d'expliquer cet autre mystère de la situation florissante de la compagnie "Penman's Limited," manufacturière de lainages, laquelle exploite avce succès des filatures à Paris, à Thorold, à Port Dover, à Almont, à Brantford, à St-George, à Cyr, en Ontario; ainsi qu'à St-Hacinthe et à Coaticook, en province de Québec?

Voici donc encore une compagnie tisserande qui ne fait pas pitié du tout. Ses actionnaires pourraient vous le dire, eux qui empochent de si beaux deniers sonnants, sous forme de dividendes chaque année.

Si les présentes conditions du tarif ne sont pas un obstacle à la prospérité de la douzaine de fabriques ci-dessus mentionnées, il s'ensuit qu'on ne doit pas attribuer à un défaut de protection la faillite de quelques autres manufactures du même genre, assujetties aux mêmes conditions. Ce serait le faire exprès pour déraisonner.

Car, en pareils cas, les insuccès sont invariablement dus à la maladministration, à l'emploi de méthodes surannées, ou à toute autre cause indépendante des systèmes économiques de protection ou de libre-échange.

Est-ce donc si difficile à comprendre?

* * *

Ici, encore, nous voyons que le "News" ne désire pas néanmoins le rehaussement du tarif sur les lainages. De lui-même, ne renonce-t-il pas ainsi à sa propre argumentation?

En effet, si une plus grande protection, sans avoir pour résultat, comme il l'assure, de renchérir le prix des tissus en laine, doit être en même temps pour le pays une aussi bonne affaire qu'il le dit, le plus nous en aurons de cette protection, le mieux nous serons.

* * *

Autre contradiction. Le "News", pour faire nique à la doctrine du libre-échange, se déclare sérieusement préférentiel avec la Grande-Bretagne. Oh, le matin.

D'autant plus malin que son "British preferential trade" veut dire libre-échange avec l'Angleterre, ni plus ni moins. Or, le libre-échange avec l'Angleterre aurait pour conséquence immédiate de balayer, selon les théories du "News,' jusqu'à la dernière des filatures du Canada, puisque l'Angleterre produit les meilleurs lainages du monde au plus bas prix qu'il soit possible de trouver.

Ainsi, à vouloir incongrûment jongler avec filasse et ficelle, laine et fuseaux, le confrère en est arrivé à n'y plus rien démêler ni assortir.

III

Ecrémeuses mécaniques

Au chapitre des écrémeuses centrifuges, le "News" se tient coi. Il nous demande seulement de lui signaler les fabriques d'écrémeuses établies au Canada depuis l'abolition des droits.

Voici notre réponse en quelques mots.

Les droits sur les écrémeuses mécaniques, aussi bien que sur les matériaux qui entrent dans leur fabrication, ont été supprimés en 1897.

Nous avons en notre possession une circulaire, émise le 20 avril 1911 par la compagnie 'Petrie Manufacturing," dont l'usine fonctionne à Hamilton, Ont.

En 1910, dit cette circulaire, "nos ventes ont presque doublé "celles de 1909, tandis que les "trois premiers mois de 1911 ont "considérablement devancé, sous "ce rapport, la période correspon- "dante de 1910."

Cette preuve ne suffit-elle pas à démontrer clairement que le commerce libre a plutôt assisté l'industrie canadienne des centrifuges, loin de l'avoir ruinée.

Réellement, cette industrie est florissante en Canada, fait d'autant plus remarquable que l'industrie similaire, aux Etats-Unis, est puissamment organisée et, de plus, hautement protégée par un tarif de 40 pour cent.

Cependant, malgré la suppression de tout tarif protecteur, du côté du Canada, depuis 1897, notre industrie canadienne d'écrémeuses n'a pas encore sombré, tant s'en faut, sous l'inondation de ces produits américains, dont la compétition est si effroyablement fatale, au dire des organes subventionnés du tarifisme, dresseurs de fantômes. La chose n'a pas même tenté les Américains, paraît-il.

Le "News" serait bien aimable de nous expliquer ce fait étrange.

A suivre.

"The Grain Growers' Guide."
Winnipeg, 11 septembre 1912.

CHRONIQUE LOCALE

M. L. E. Fontaine, arpenteur fédéral, est de retour d'un voyage de cinq mois dans la vallée de la rivière La Paix. Parti d'Edmonton en juillet dernier, avec une équipe d'arpenteurs, M. Fontaine est allé effectuer des travaux d'inspection d'arpentage aux environs de Dunvegan. L'itinéraire de son voyage fut le suivant: Athabasca Landing, Grouard, Peace River Crosing, Dunvegan, Grande Prairie, Sturgeon Lake, Edson, Edmonton.

Au cours de son voyage, M. Fontaine a rencontré un nombre considérable de nouveaux colons; tous sont fort satisfaits de leur établissement dans le Nord et paraissent prospères; ils n'attendent qu'une chose: le chemin de fer. Les terrains de la vallée de la rivière La Paix inspectés par M. Fontaine sont absolument insurpassés dans tout l'Ouest sous le rapport de la fécondité; la récolte, cette année, a été très précoce et a donné un fort rendement.

M. L. E. Fontaine partira cette semaine pour Lévis, où il séjournera durant les mois d'hiver.

* * *

M. C. E. Roy est parti cette semaine pour Lévis, après un séjour de deux ans au nord et à l'ouest d'Edmonton.

* * *

Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Bernadette Leclair, fille de M. et Mme C. Leclair, d'Edmonton, avec le comte H.-G. de Kermor de la Contrie, ancien élève de l'Ecole Polytechnique de Paris, de Rennes, France. La bénédiction nuptiale sera donnée en l'église paroissiale de St-Joachim, mardi prochain, le 26 novembre, à 10 heures et demie. Nous présentons nos vives félicitations aux fiancés.

M. Kimpe, consul de Belgique, part cette semaine pour un voyage d'affaires de quelques mois en Europe.

* * *

M. et Mme C. E. Barry sont attendus cette semaine de retour d'un voyage en province de Québec.

* * *

M. M. Bertrand est de retour d'un voyage d'un mois à Grouard.

* * *

Deux des pionniers de l'Alberta, M. et Mme Derval, bien connus de tous les Canadiens-français et Français de la région, sont partis vendredi dernier pour un voyage de plusieurs mois en France, leur pays natal.

Avant son départ M. Louis Derval a vendu sa ferme située à Lamoureux, et où il s'était établi, lors de son arrivée dans le pays, il y a vingt-deux ans; cette ferme, fort bien cultivée, comprend plus de 500 acres.

M. et Mme Derval s'embarqueront aujourd'hui même à New-York à bord du paquebot 'France'; ils s'en vont, après avoir acquis une large aisance ici, prendre un repos bien mérité dans la petite commune de la Loire-Inférieure qu'ils quittaient il y a près d'un quart de siècle pour venir tenter fortune en Amérique.

Nous souhaitons à ces deux pionniers d'Alberta de jouir pendant de longues années de la récompense donnée par la terre d'Alberta à leurs qualités de travail et d'énergique constance.

* * *

M. et Mme Oscar Savard, de St-Paul des Métis, font part à leurs amis de la naissance d'une fille, survenue le 14 novembre. L'enfant a été baptisée sous les noms de Cécile, Yvonne; parrain et marraine, M. et Mme Alex. Garneau.

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

A l'occasion de la fête traditionnelle de Ste-Catherine une soirée familiale, organisée par les dames de la Société du Parler Français aura lieu dimanche prochain, à huit heures du soir, à la salle de réunion de l'église de l'Immaculée Conception.

Le programme de la soirée comporte une partie de cartes, ainsi que des chants, déclamations, etc., par des amateurs de talent. Une agréable soirée est promise à tous.

* * *

Le 27 novembre aura lieu dans la salle du soubassement de l'église de l'Immaculée Conception, une réunion générale des Artisans Canadiens-français. Cette réunion devant être très importante tous les artisans sont instamment priés d'être présents.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce publiée ci-dessous par la compagnie Gold Seal Limitée. Cette compagnie vient d'ouvrier un vaste magasin de vins et liqueurs, 345 Ave Kinistino, et elle est dans une excellente position pour fournir des marchandises de choix aux consommateurs.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec regret le décès de M. J. B. Lachapelle, de Lamoureux, Alta, survenu à l'hôpital Général, le 18 novembre.

Le défunt, qui était âgé de 48 ans, demeurait dans l'Ouest depuis une vingtaine d'années; il laisse une veuve et trois enfants, Gordon, Olive et Elise; deux frères de M. Lachapelle demeurent à Lamoureux, MM. Joseph et Tofield Lachapelle; Mme Lachapelle est la soeur de Mme Tardif, de la Quatorzième rue et de M. Peter Forest, également d'Edmonton.

M. J. B. Lachapelle comptait un grand nombre d'amis tant à Edmonton qu'à Lamoureux et sa perte fait l'objet de regrets unanimes.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui jeudi, à Lamoureux.

Nous offrons nos condoléances à la famille si cruellement frappée dans ses affections.

INCENDIES DESASTREUX

De violents incendies ont complètement détruit cette semaine deux magasins appartenant à nos compatriotes, celui de M. Ed. Guénette, à Stony Plain, et celui de M. Lambert, de Tête Jaune Cache.

Nous offrons nos sympathies aux sinistrés.

CHAUVIN, Alta.

MM. Oscar Meurin et Nachtergale, de Wauchope, Sask., sont arrivés ici, cette semaine, dans l'intention de s'établir à 12 milles au sud du village. Nous leur souhaitons bienvenue et succès.

* * *

M. Joseph Pelchat est arrivé cette semaine d'Edmonton, pour accomplir son temps de résidence sur son homestead.

* * *

M. Ludger Gagnon est reparti pour St-Michel de Bellechasse après un séjour de trois semaines chez M. Léger Roy. M. Gagnon est enchanté de son voyage, et il doit revenir au printemps pour s'établir définitivement dans l'Ouest. Note locale

UN MARIAGE A BROSSEAU

Brosseau, Alta. — Mardi, le 12 courant, en l'église paroissiale de Brosseau a été célébré le mariage de M. Alph. Galant, instituteur, de l'Ile du Prince-Edouard, avec Mlle Hélène DesPins, fille de M. L. N. DesPins, maire de l'endroit.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Révérend J. B. Leduc, curé.

Mme J. B. Vincent tenait l'orgue; les solistes furent Mme J. B. Vincent, J. A. Thérien, J. C. Hardy, M.D.

Les nouveaux mariés ont reçu plusieurs cadeaux, entr autres de M. Wilfrid Gariépy, avocat, d'Edmonton; John Richarson, de Végreville, Mme A. Marchand, Forget, Sask., Mlle Aggie Shane, Coutts, Alta., M. F. Ouellet, Brosseau, M. Louis Rioux, Duvernay, M. J. B. Vincent, Brosseau, M. L. Girard, Brosseau, M. Georges Legris, Brosseau, M. Abel Girard, Brosseau, les élèves de l'école de Brosseau, etc.

* * *

Depuis le 15 le pont de glace sur la Saskatchewan entre Duvernay et Brosseau est formé. Les voitures et les automobiles y circulent en sûreté.

* * *

L'hôtel Richelieu, de Brosseau, est fermé au public depuis quelque temps.

Le public voyageur trouvera l'accommodation voulue chez M. Léonard Girard, voisin de l'hôtel Richelieu.

* * *

M. R. Lafond est entré comme commis au magasin de M. E. Brosseau. Déjà les clients de ce magasin sont enchantés de son affabilité et souhaitent qu'il y demeure longtemps.

* * *

Sur la recommandation de l'hon. P. E. Lessard, notre député, M. Léonard Girard a été appointé "Brand Reader" par le gouvernement provincial. Remerciements à M. Lessard et félicitations à M. Girard qui est certainement "the right man in the right place."